

En bref

Nouvelle exposition aux Bains-Douches

L'exposition d'art contemporain « Every flower seems to burn by itself » est une proposition d'Eloise Sweetman. À l'image d'un coucher de soleil, l'exposition suspend momentanément le temps. Chaque œuvre brûle et s'épanouit lentement dans sa propre chaleur, à l'image de la description des fleurs dans le texte de Mrs. Dalloway, de Virginia Woolf. Exposition visible jusqu'au dimanche 9 février 2025, aux Bains-Douches (151, avenue de Courteille). Gratuit. Contact : 02 33 29 48 51 ou info@bainsdouches.net.

Croix-Rouge: recherche de bénévoles

La Croix-Rouge, antenne d'Alençon, recherche des bénévoles pour sa vestiboutique (1, rue de la Demi-Lune, à l'entrée du Parc de Cerisey). Elle est ouverte au public les mardis et jeudis de 14h à 17h30. Plus de renseignements auprès de Chantal Houlbert au 0683850670. Contact: Jacques Lecoq au 0630658790.

Consommation: la CLCV en cas de litiges

Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV) est une association qui accompagne les consommateurs et les usagers dans le règlement de leurs litiges personnels. Elle les renseigne et défend l'intérêt collectif sur toutes les questions qui touchent à la consommation, au logement, au cadre de vie et à la santé. Les membres de la CLCV font remonter les problèmes de logement auprès des bailleurs sociaux ou privés.

Permanences les jeudis, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h (hors jours fériés et vacances), au 14, rue du Cygne, à Alençon. Permanences téléphoniques les mardis, de 13h30 à 16h, mercredis, de 10h à 12h, jeudis, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h et vendredis, de 13h30 à 16h: 0647473287.

Foot loisir 61

Programme: mercredi à 17h30: foot en marchant au city de la Plaine des sports, jeudi à 17h15: foot jeunes au gymnase de Saint-François, vendredi à 16h30: entraînement walking-foot au gymnase du CFABat avec un coach, dimanche à 9h30: plateau FFF61, FFF72, Challenge Normandie-Maine de foot en marchant ou entraînement selon calendrier. Contact: 0614466650.

À l'ASTMNA: trois types de randonnée

L'ASTMNA propose chaque semaine différents types de randonnée pédestre: la marche light, le vendredi, 5 à 8 km sur terrain plat, activité ouverte à tous ceux qui souhaitent marcher pour rester en bonne santé mais qui ne veulent pas pratiquer seul; la marche nordique, quatre fois par semaine; et la randonnée FSGT, deux fois par mois, le jeudi ou le dimanche en alternance, qui s'adresse aux plus aguerris. Reprise des adhésions uniquement sur rendez-vous au 0638688500.

Amicale des damistes

Adultes, scolaires, experts ou débutants, vous souhaitez mettre à l'épreuve vos capacités de concentration, de logique, de mémoire visuelle, de maîtrise de soi, d'anticipation, de repérage dans l'espace mais aussi dans le temps, d'esprit de décision, de respect de l'adversaire: le jeu de dames est fait pour vous! L'Amicale des damistes du pays d'Alençon poursuit ses activités hebdomadaires dans les locaux de l'association familiale de Saint-Germain-du-Corbeis (2 rue de l'Élan, derrière la Poste). Les rencontres permettent aux débutants de découvrir les finesses de ce jeu et aux plus expérimentés d'approfondir leurs connaissances. Elles ont lieu tous les lundis, de 16h30 à 18h30, au siège de l'amicale. Apporter son damier et ses pions. Cotisation annuelle: 20€. Contact: Guy Rivière au 0686818799.

L'Harmonie d'Alençon recherche des musiciens

L'Harmonie d'Alençon et son chef d'orchestre Thibault Quentin recrutent des musiciens (bois, cuivres, percussions), ados et adultes. Les répétitions ont lieu tous les mercredis, de 19h45 à 21h45, à l'auditorium. Inscriptions sur place. Renseignements au 0679094022 ou via harmonie.alencon@gmail.com.

Les Violons d'Ingres recrutent

L'ensemble instrumental « Les Violons d'Ingres » reprend les répétitions sous la direction de Cécile Niesseron. Il est à la recherche de nouveaux musiciens « surtout en cordes, mais les bois sont les bienvenus ». Les répétitions ont lieu, le lundi, de 20h15 à 22h15, au collège Notre-Dame, 49, rue de Lancrel, à Alençon. Contact: 0633752631 ou lesviolonsdingres@orange.fr

En cas d'impayés de loyers: l'Adil peut aider

Comme chaque année, le 1^{er} novembre marque le début de la trêve hivernale qui s'étendra jusqu'au 31 mars 2025. Même si la loi suspend les expulsions locatives pendant ces quelques mois, les situations d'impayés de loyer en revanche, ne sont pas différées. Sans aide et sans conseil pour y faire face, elles peuvent même s'aggraver. Les conseillers juristes de l'ADIL offrent un service de proximité et peuvent assister locataires et bailleurs via la ligne téléphonique SOS Loyers Impayés N° vert: SOS Loyers Impayés au 0805 16 00 75. Contact Adil de l'Orne, 88 rue Saint-Blaise au 0233329476.

DE L'ORNE AUX GRANDES ÉCOLES. Bourses au mérite: la campagne de levée de fonds lancée

Actrice de l'égalité des chances, l'association « De l'Orne aux Grandes écoles » a lancé un appel aux dons pour financer un dispositif de bourses au mérite pour des étudiants de l'Orne. Le club Richelieu d'Alençon, dont une des missions est l'aide à la jeunesse, a inauguré la campagne de levée de fonds grâce à un don de 1000 € et la signature d'une convention de mécénat pour une durée de trois ans, à hauteur de 300 € par an.

« Lutter contre l'auto-censure »

Née du constat de l'inégal accès aux études supérieures sélectives selon l'origine géographique, De l'Orne aux Grandes écoles réunit aujourd'hui une trentaine d'adhérents, étudiants et jeunes diplômés issus du département pour, explique l'association, « lutter contre l'auto-censure et promouvoir les Grandes Écoles » (Sciences Po, écoles d'ingénieur, classes préparatoires...) auprès des lycéens ornais.

L'association mène chaque année des actions pour les encourager à s'inscrire dans



Le club Richelieu d'Alençon a fait un don de 1000 € et signé une convention de mécénat sur trois ans. Club Richelieu

ces parcours: interventions dans les lycées, conférences, accompagnement via un dispositif de mentorat. Depuis quatre ans, ces actions ont permis de sensibiliser 1580 lycéens et de former 72 binômes. De par son appartenance à la fédération nationale « Des territoires aux Grandes écoles », l'association a également participé au programme « 1 jeune, 1 mentor », porté par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Atteindre 12 000 €

Face aux contraintes financières que représente l'accès aux études supérieures, le mécénat du club Richelieu « revêt une importance capitale » pour les jeunes du département, « désireux de poursuivre des études ambitieuses, mais contraints par un manque de moyens financiers ». L'objectif de l'association: atteindre un seuil de 12 000 €, indispensable pour lancer la remise des premières bourses.

Pour chaque euro collecté, la fédération « Des territoires aux Grandes écoles » s'engage la première année à doubler le montant. Grâce à ce mécanisme, le montant cible est fixé à un minimum de 24 000 €, permettant de financer quatre bourses de 6 000 €, attribuées sur deux ans. « Les dons effectués par les entreprises sont déductibles à hauteur de 60 % de leur montant, et pour les particuliers la déduction fiscale s'élève à 66 % du montant du don », rappelle l'association.

L'attribution de ces bourses se fera par un jury avec comme critère les résultats scolaires, la motivation ainsi que la cohérence du projet. « Ce partenariat joue un rôle crucial dans la promotion de l'accès aux grandes écoles pour les jeunes Ornais. En facilitant l'accès à ces formations, il contribue à dynamiser le territoire et à offrir de nouvelles perspectives à la jeunesse. »

■ Contact de l'association: 0771876573 ou orne@dtg.org.

AVANT LE 14 FÉVRIER. Bourses d'études supérieures: les demandes sont ouvertes

La Ville d'Alençon accorde des bourses d'enseignement supérieur aux étudiants. Objectif: accompagner les jeunes Alençonnais dans la poursuite de leurs études. Elles sont ouvertes à ceux qui, s'ils sont indépendants financièrement (avoir un avis d'imposition à son nom), vivent depuis au moins deux ans à Alençon et à ceux qui sont à

la charge de leurs parents, eux-mêmes domiciliés dans la ville depuis au moins un an.

Jusqu'à 945 € par an

Pour y avoir droit, il faut avoir un quotient familial, de la famille ou de l'étudiant, inférieur ou égal à 457,35 €. Il est calculé en divisant toutes les ressources de l'étudiant ou de son foyer, à

l'exception de certaines prestations spécifiques, par le nombre de personnes vivant au domicile. Le montant de la bourse varie de 236,30 € à 945,20 € par an. Cette aide est diminuée de moitié pour les étudiants qui poursuivent leurs études à Alençon ou dans sa périphérie. Les dossiers de demande de bourses pour l'année scolaire 2024-2025

peuvent être téléchargés sur le site de la Ville et devront être retournés impérativement avant le vendredi 14 février 2025.

Le dépôt du dossier sera à effectuer par mail à l'adresse serviceeducation@ville-alencon.fr ou par courrier à l'adresse: Ville d'Alençon - service Éducation, Hôtel de Ville, Place Foch, CS 50362, 61014 Alençon CEDEX.

JUSQU'AU 31 JANVIER. Santé: racontez vos expériences et exprimez vos besoins

En partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS), la Communauté urbaine d'Alençon (CUA) engage l'élaboration d'un Contrat local de santé pour la période 2025-2028.

Première étape: « dresser un état des lieux le plus précis possible de la santé dans le territoire, afin de construire des réponses au plus près des besoins des habitants ». C'est pourquoi la CUA et l'ARS ont décidé d'associer la population à cette phase « essentielle » qu'est le diagnostic partagé.

Des temps d'échanges

Les habitants ont jusqu'au vendredi 31 janvier 2025 pour répondre au questionnaire en ligne.

Il est possible d'accéder au questionnaire qui permettra d'alimenter la construction du Contrat local de santé sur le site



La CUA et l'ARS invitent les habitants à « dresser un état des lieux » avant l'élaboration d'un Contrat local de santé.

www.cu-alencon.fr ou directement à l'adresse suivante: <https://tinyurl.com/y6yexd7k>

Cette enquête citoyenne porte, entre autres, sur vos

habitudes de vie, votre santé au quotidien, l'offre de soins dans le territoire, la précarité énergétique, etc. Vos réponses permettront « d'enrichir la

connaissance des besoins de santé à l'échelle de notre territoire ».

Conformément à la réglementation en vigueur, le questionnaire est strictement anonyme et confidentiel. Aucune question relative à votre identité ou à votre situation personnelle de santé n'est posée. « Ce qui intéresse, ce sont vos besoins et vos expériences. »

En plus du questionnaire, des temps d'échanges avec les habitants seront organisés au début de l'année prochaine. Les citoyens qui le souhaitent pourront aussi participer aux groupes de travail qui, au printemps prochain, élaboreront le programme d'actions.

■ Questionnaire en ligne: <https://tinyurl.com/y6yexd7k>. Réponses jusqu'au 31 janvier 2025.